



I.R.E.M. de Paris  
Université Paris Diderot  
Bâtiment Sophie Germain  
Case Courrier 7018  
5 rue Thomas Mann  
75205 Paris cedex 13

Secrétariat : +33 1 57 27 92 96  
Fax : +33 1 57 27 92 91  
Mél : irem\_de\_paris@univ-paris-diderot.fr  
Site : www.irem.univ-paris-diderot.fr

A stylized, handwritten-style logo of the word "irem" in lowercase letters. The letters are black and have a fluid, cursive appearance. A thick black horizontal line is drawn underneath the word, extending slightly beyond its left and right boundaries.

Paris, le 21 Novembre 2014

Fabrice Vandebrouck  
Directeur de l'IREM de Paris  
Président de l'Assemblée  
des Directeurs d'IREM

A

M Youssoufi Touré  
Président de l'Université d'Orléans

Et

Mme Nathalie Magneron  
Vice-présidente CA en charge du continuum de formation

Chers collègues,

Président de l'assemblée des directeurs d'IREM (ADIREM), je m'inquiète de la situation actuelle de l'IREM d'Orléans.

L'existence d'un IREM en tant que structure à part entière dans une université, proche des laboratoires de mathématiques, des départements disciplinaires, des enseignants de terrain et des formateurs d'enseignants est une chance pour une université.

Les IREM sont actuellement les seules structures universitaires à l'interface entre le primaire, le secondaire, le supérieur, la formation des maîtres, les corps d'inspections et qui sont véritablement opérationnelles dans les académies. Les groupes IREM (groupes mixtes multi catégoriels) produisent des ressources pour alimenter simultanément formation initiale, formation continue, formation des formateurs si peu qu'on leur donne les moyens de fonctionner correctement. Les groupes IREM favorisent également la continuité Bac -3 / Bac +3 qui doit être portée par les universités, permettant le dialogue entre enseignant du secondaire et enseignant du supérieur. Les IREM portent enfin des actions de popularisation et de valorisation des mathématiques qui ne sont possibles que par cette synergie en acte entre enseignants de tous statuts.

Ce modèle des IREM a maintenant plus de quarante années d'existence et fonctionne par une mise en commun de moyens de tous les acteurs : les moyens humains et financiers proposés par l'université bien sûr, les moyens rectoraux en frais de missions et HSE pour des animateurs de terrain et aussi des moyens nationaux fournis par le réseau des IREM via la DGESCO et la DGESIP. Ces moyens sont dans votre académie à la hauteur de ceux apportés par le rectorat et sont à la discrétion du directeur d'IREM (pour les heures DGESCO globalisées attribuées à des animateurs enseignants du secondaire,

194 heures l'année dernière selon la convention que je remets en pièce jointe) et à la discrétion de l'ADIREM (pour la partie des heures déglobalisées – 94 l'année dernière – ou pour des financements fléchés en provenance du budget du réseau).

Nous sommes actuellement en phase de finalisation de la convention tripartite DGESCO/DGESIP/ADIREM pour l'année 2014/2015 et nous reconduisons pour cette année les heures globalisées pour l'académie d'Orléans-Tours ainsi qu'un volant d'heures déglobalisées pour des animateurs qui s'investissent au niveau du réseau. Ce volant sera toutefois moindre que l'année précédente car sans représentant actuellement de l'IREM d'Orléans au sein de l'ADIREM, nous ne pouvons pas faire bénéficier à votre IREM de moyens pour les actions prioritaires du réseau des IREM : un effort national est par exemple en cours pour que les IREM accueillent massivement des enseignants du primaire dans des groupes en vue de préparer des ressources pour les futurs programmes du primaire. C'est une priorité de travail décidée conjointement entre la DGESCO et le réseau des IREM. Suite à la suppression du secrétariat et sans structure stable actuellement à Orléans, nous ne pouvons pas en faire bénéficier l'IREM d'Orléans. Un autre effort est particulièrement fait pour favoriser des groupes sur la transition lycée université, préparant ainsi ce que devront être prochainement des formations des enseignants du supérieur. Je ne peux pas croire que vous ne soyez pas sensibles à cette transition en mathématiques entre le secondaire et l'Université.

Il est donc important que l'IREM d'Orléans puisse rapidement être conforté comme une composante de l'Université, dans l'esprit des autres IREM. Cela ne me semble pas pouvoir passer par une intégration de l'IREM à l'ESPE si celle-ci n'est pas proche physiquement du tout nouveau Collégium. L'esprit des groupes IREM sera perdu si les universitaires mathématiciens actuellement investis ne sont plus en condition pour s'investir dans l'IREM et y impulser les actions que j'ai décrites plus haut. L'Université doit également pouvoir tout mettre en œuvre pour que des moyens humains puissent être dégagés à nouveau pour l'IREM, en particulier des moyens de secrétariat et pour qu'une direction puisse être assurée sereinement par un enseignant chercheur. Il serait regrettable que l'un des acteurs fondamental de la réussite de l'IREM se désengage trop brutalement, ce qui entrainerait inévitablement un désengagement des autres acteurs et une perte des savoir-faire à l'œuvre et dont l'université tire une partie des bénéfices.

Je vous prie d'agréer, chers collègues, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour l'ADIREM,  
Fabrice Vandebrouck

université  
**PARIS**  
**DIDEROT**  
PARIS 7

Université Paris Diderot  
**IREM de Paris**  
Case courrier 7018  
75205 Paris cedex 13